



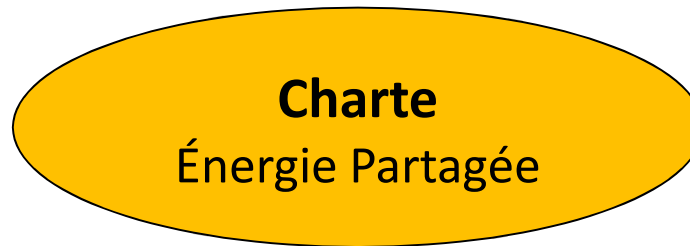
Pour réussir la transition énergétique

**L'investissement public et citoyen
dans les projets de production d'électricité et de
maîtrise de l'Énergie.**

Le mouvement Énergie Partagée (EP)

deux organisations complémentaires

une charte



Fondateurs du mouvement EP :

des professionnels des EnR et de la finance solidaire

Les amis d'Enercoop

Les amis de l'électricité verte et citoyenne



Avec le soutien de :



A l'origine d'EP, **une vision partagée** du système énergétique de demain

- consommation d'énergie réduite, grâce à l'application des principes de sobriété et d'efficacité
- couverture de la consommation résiduelle par une production intégralement basée sur les énergies renouvelables
- **participation active des citoyens et des collectivités** aux décisions et/ou aux actions nécessaires pour atteindre ces objectifs, dans une logique de développement local et durable.

Nos objectifs

- Permettre aux citoyens et aux acteurs des territoires de se réappropriier et de gérer les modes de production et de consommation de l'énergie, par l'émergence de **PROJETS CITOYENS**, respectant les valeurs de la Charte du mouvement EP.
- Promouvoir, accompagner, le concept de projet citoyen et public au sein des territoires

Qu'est ce qu'un projet citoyen ?

C'est un projet qui s'inscrit dans la cohérence d'une approche globale intégrant :

- Un bilan énergétique favorable ;
- Le respect de l'environnement et des populations ;
- Le souci des retombées économiques locales.

Il doit en outre respecter **4 critères**.

1) Ancrage local

Les moyens de production d'énergie renouvelable sont détenus essentiellement par les citoyens / collectivités et sont gérés localement.

2) Finalité non spéculative

La rémunération du capital est limitée.

Favoriser le contrôle des prix de production par la communauté et la transparence totale sur le fonctionnement et les aspects financiers;

3) Gouvernance du projet

Démocratique et de type coopératif, transparent, processus participatif / apprentissage collectif – démarche de concertation

4) Écologie

Respect de l'environnement, démarche de réduction des consommations énergétiques. Tout type d'énergie renouvelable

CHARTE Énergie Partagée



FÉDÉRER

- Promouvoir le modèle d'énergie citoyenne
- Conseiller et soutenir les porteurs de projet
- Animer le réseau des porteurs de projet
- Sensibiliser les collectivités locales pour le développement de politiques d'énergie citoyennes
- Garantir le respect de la charte

FINANCER

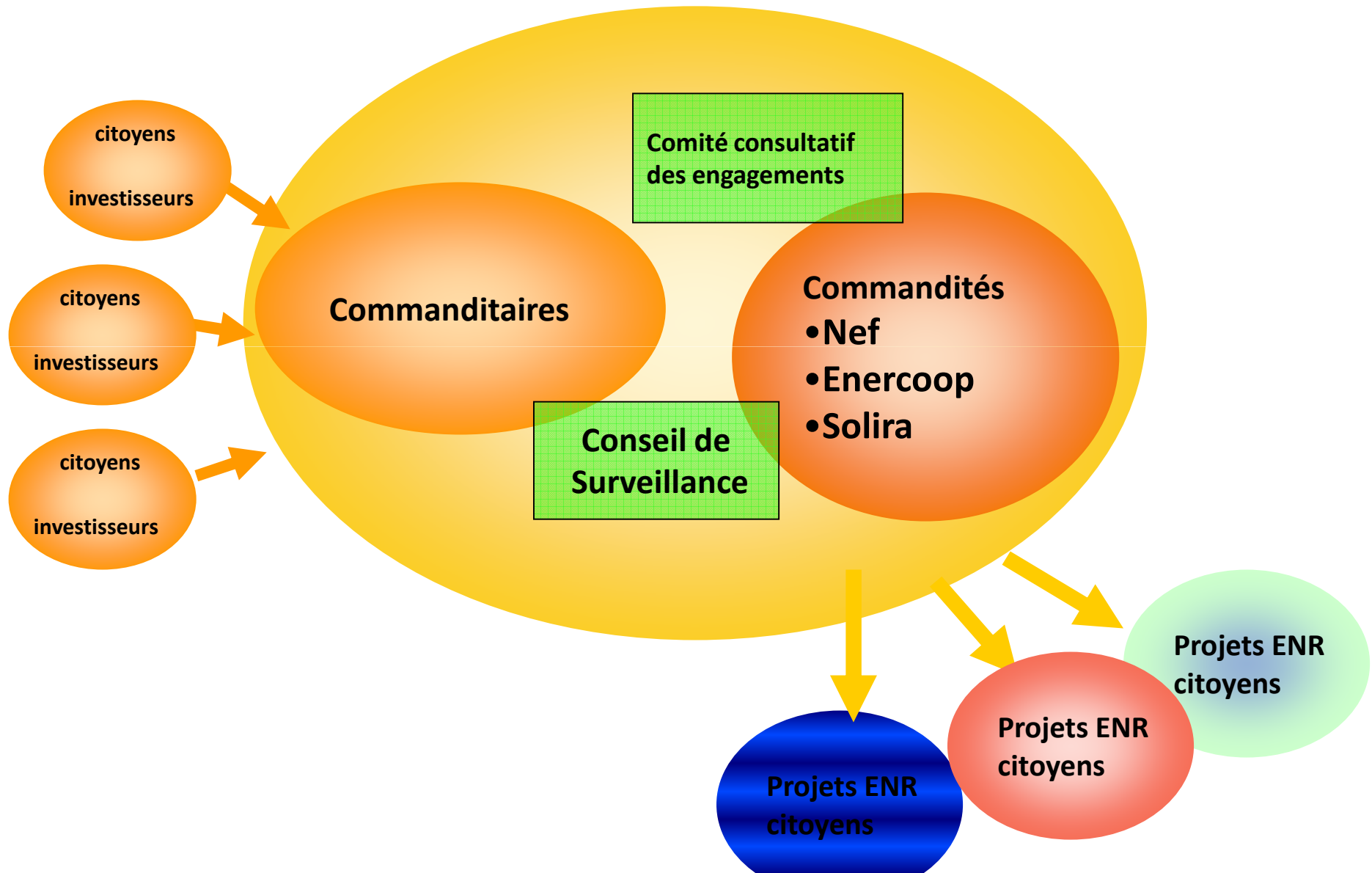


- Collecter des fonds
- Évaluer et choisir les investissements
- Mettre à disposition des fonds pour les projets sélectionnés
- Accompagner les projets financés sur les aspects techniques, gestionnaires et financiers

**Partenaires locaux
et projets citoyens**

EPI : un outil Financier

Société en commandite par action



Un cadre juridique clair pour l'investissement citoyen en France :

Energie Partagée Investissement (EPI) a obtenu en septembre 2011 l'autorisation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de lancer une offre publique de titres financiers (OPTF) pour investir dans des projets EnR.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS

- Période de souscription : jusqu'au 19/09/2012
- Montant unitaire de l'action : 100 € + frais
- Possibilité de choisir un projet particulier dans une liste proposée par EPI
- Information régulière des actionnaires
- Placement à long terme
- Objectif de rendement global moyen sur une durée de 10 ans : 4% par an
- Possibilité de se retirer sous certaines conditions

Transition énergétique ?

- augmentation de la production énergétique décentralisée
- maîtrise de la consommation au sein des territoires.

La transition énergétique implique donc une réappropriation sociale de ces problématiques, historiquement confisquées au nom d'une politique énergétique nationale exclusive.

L'implication publique et citoyenne dans les projets d'énergie renouvelable peut permettre d'améliorer les retombées économiques locales et de conforter leur bonne intégration territoriale.

Les territoires ne doivent plus constituer de simples supports à un financement exogène des systèmes de production d'EnR.

Ces projets doivent constituer des catalyseurs au développement local et durable ce qui implique de créer les conditions d'une participation locale (financière, concertation).

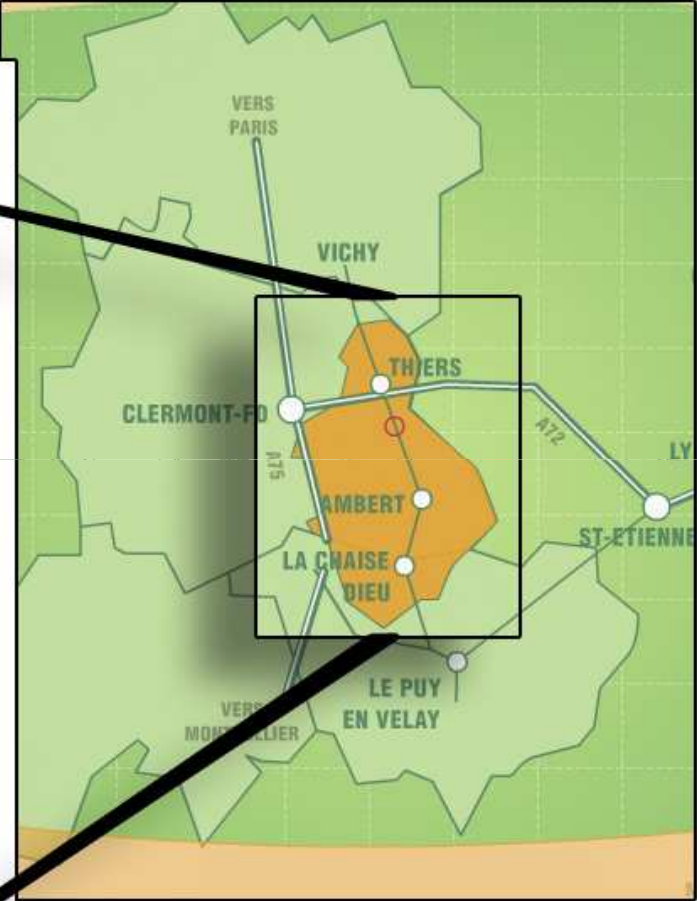
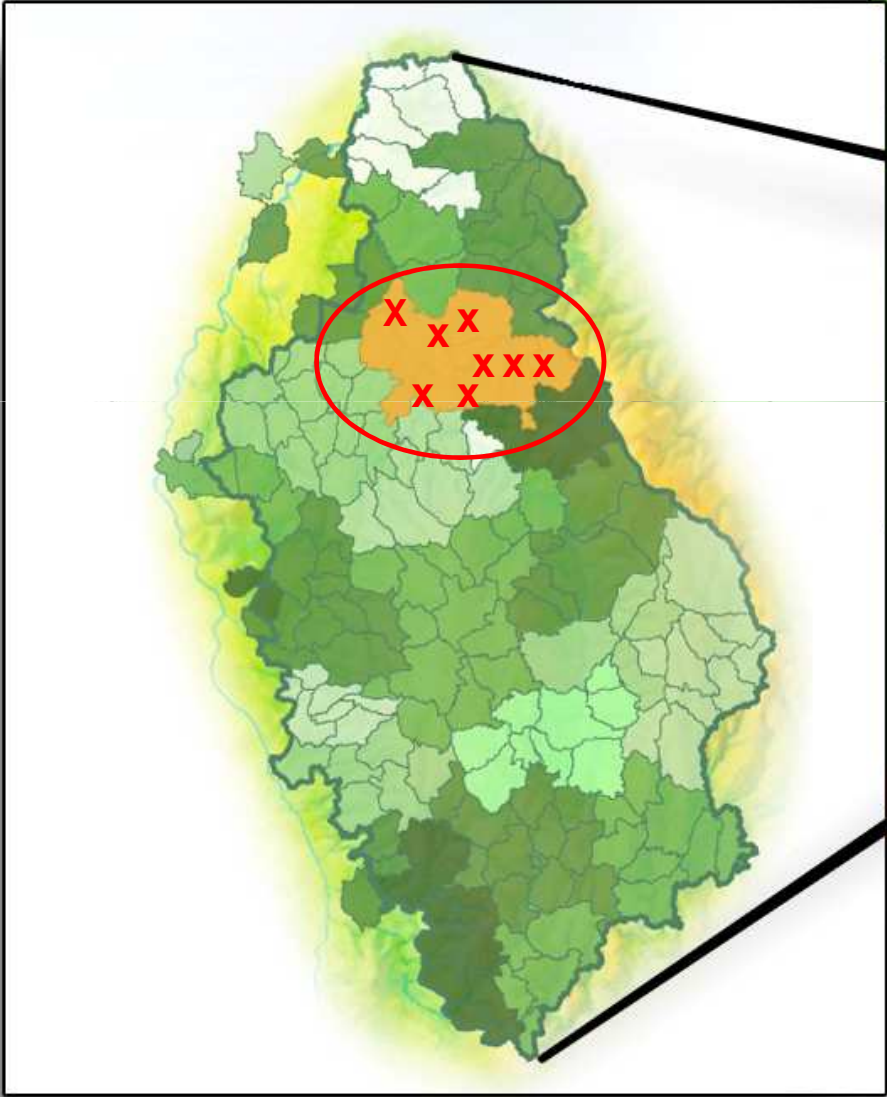
Objectifs EPA

- participation active des acteurs locaux à la définition des modalités de mise en œuvre des projet
- participation publique et citoyenne au financement des installations
- maintien d'une partie des retombées économiques au sein des territoires
- création d'un cercle vertueux entre la production et la maîtrise de la consommation énergétique



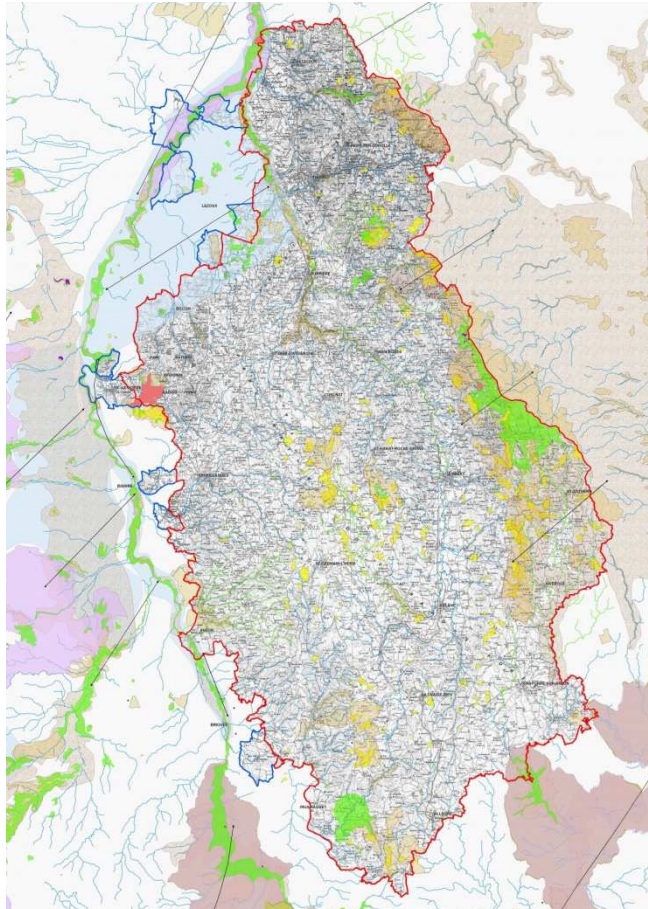
Eoliennes
en Pays de Vilaine 
 éolien citoyen

Illustration of the division of territories in France
Question of planning of projects

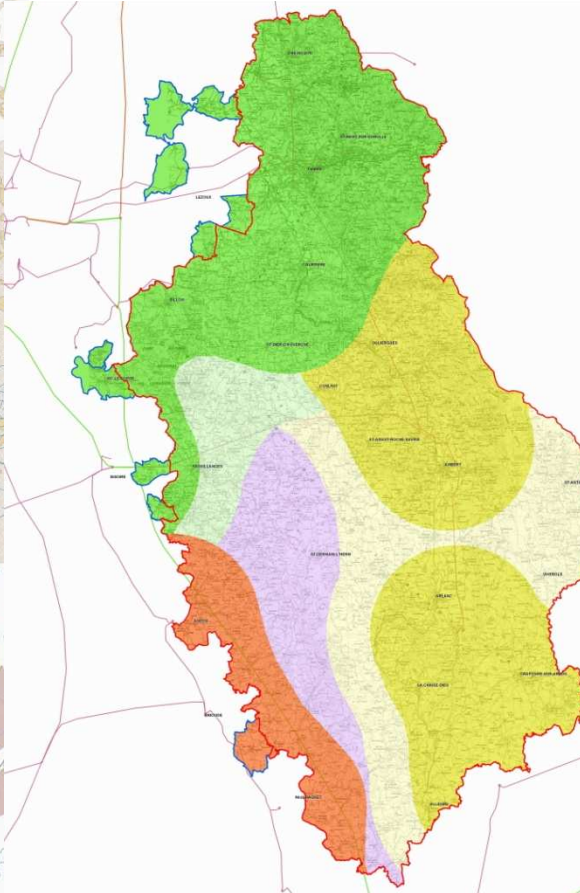


26 régions
36782 communes

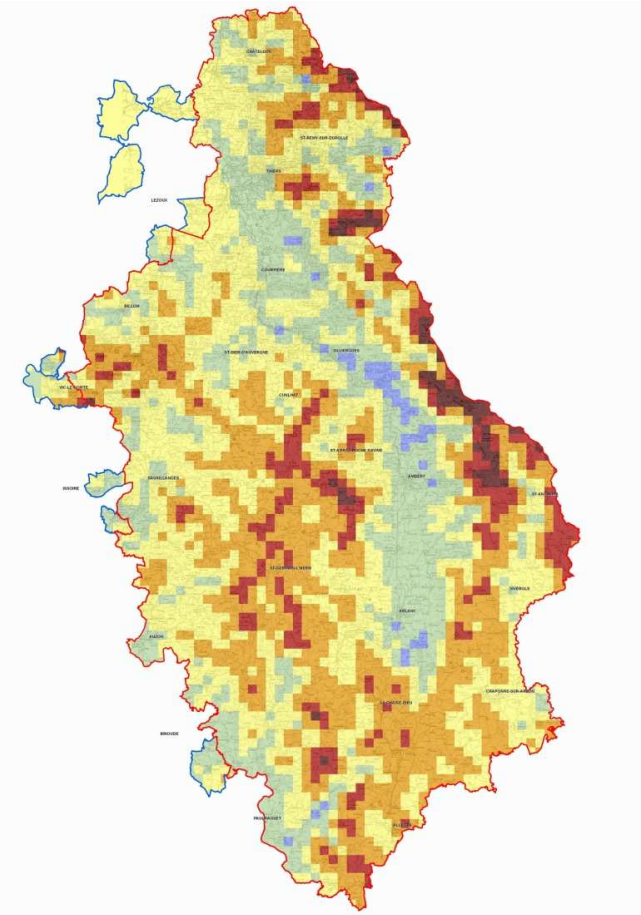
Identification of potential ZDE in this regional natural parc



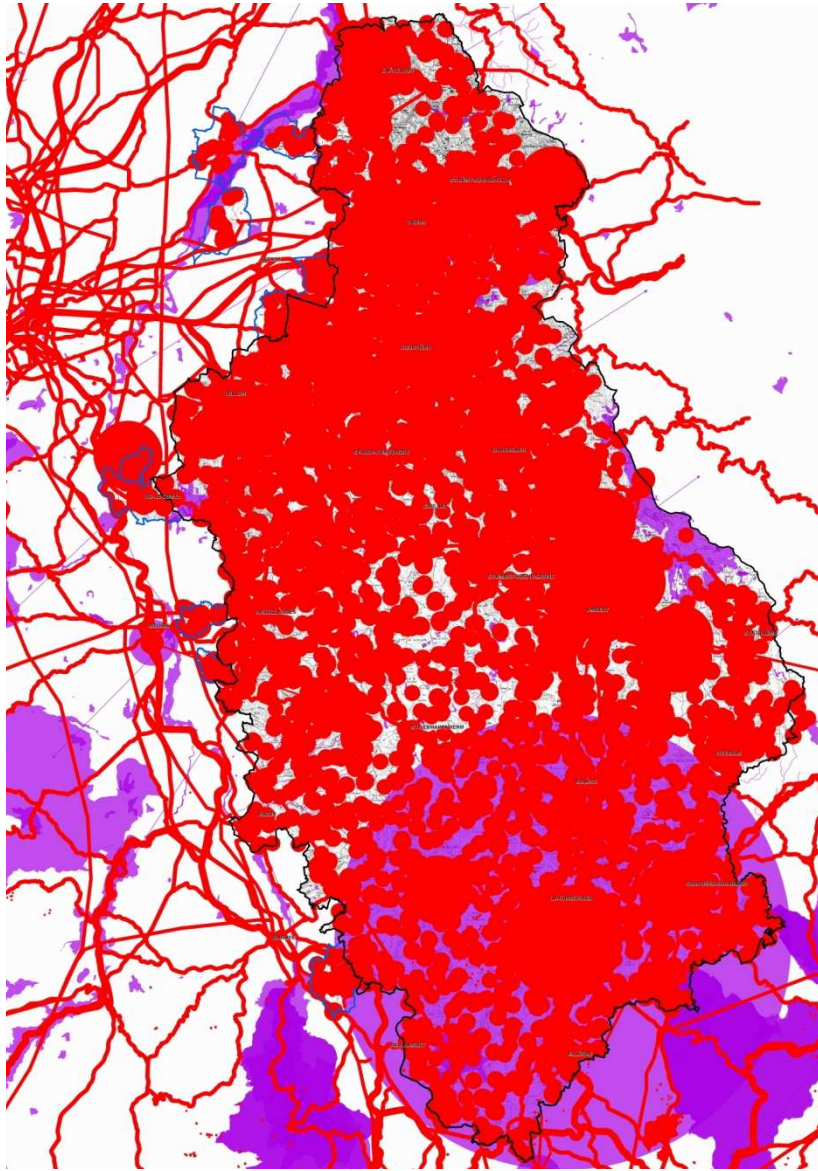
Environmental constraint



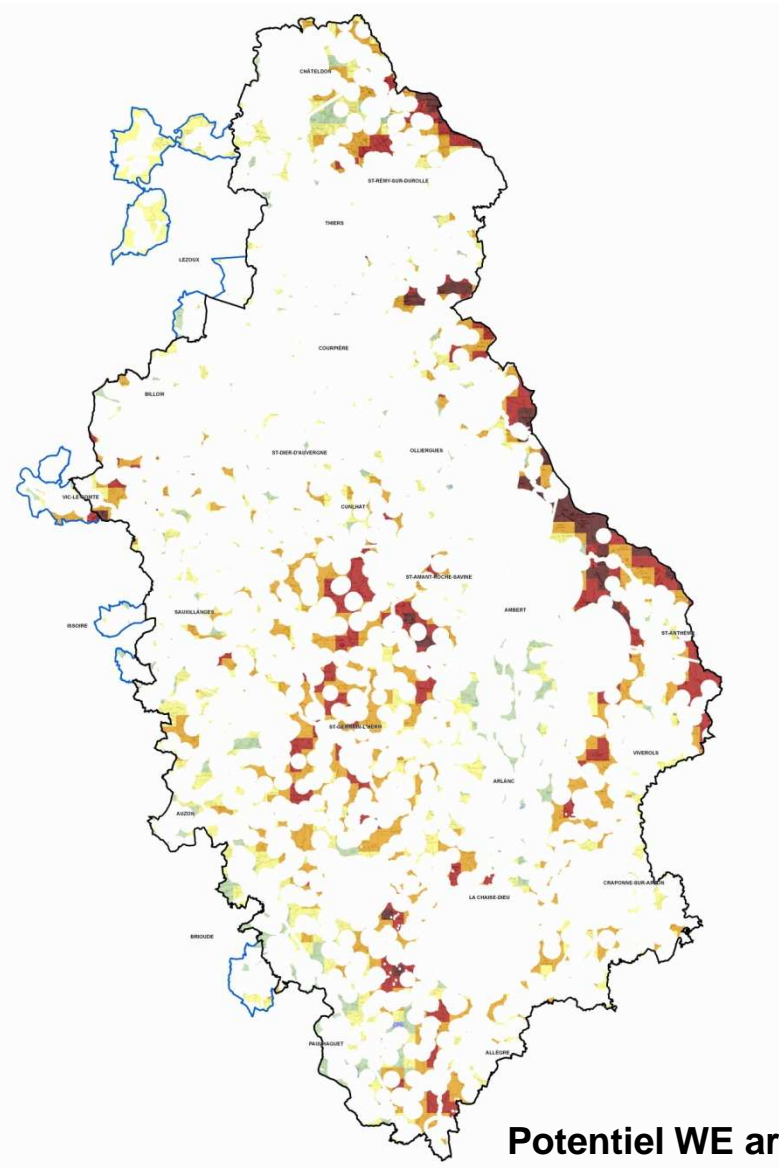
Access to the grid



Wind potential



Superposition of constraints



Potentiel WE area

**Pour être producteur citoyen
d'électricité verte, locale et durable**

www.energie-partagee.org

0811 25 00 16